



Municipalité
de Sainte-Jeanne D'Arc

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à 20h15 au lieu ordinaire des assemblées du conseil. Les sujets à l'ordre du jour:

- 1- Présentation et adoption du budget 2018;
- 2- Présentation du règlement concernant le taux de taxation no 303-2018;
- 3- Période de questions;
- 4- Levée de l'assemblée.

DONNÉ À SAINTE-JEANNE D'ARC, ce 11ième jour du mois de décembre 2017.


Louise Boivin

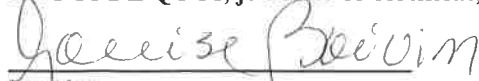
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.30 heures et 13h30 heures le 11^{ème} jour du mois de décembre 2017, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11ième jour de décembre 2017.


Louise Boivin

Directrice générale et secrétaire-trésorière